**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 34 (1954)

**Heft:** 11: La Suisse et les ports français

Artikel: Le trafic de transit suisse

Autor: Chaban-Delmas, Jacques

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-888543

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## LE TRAFIC DE TRANSIT SUISSE

par

M. Jacques Chaban-Delmas

Ministre des travaux publics, des transports et du tourisme Maire de Bordeaux

L'A position géographique de la Suisse a fait son histoire. Pays de montagnes sans grandes ressources naturelles, elle a dû, dans le passé, exporter une partie de sa population qu'elle ne pouvait nourrir, mais a su également tirer le meilleur parti de ses ressources comme de sa localisation. De nos jours, au lieu d'exporter des hommes, elle leur fait produire un travail de haute qualité et est devenue la plaque tournante des moyens de communication entre les grands pays de l'Europe occidentale.

Il manque cependant à la Suisse un débouché sur la mer pour l'affranchir de toute sujétion dans le domaine des transports. Une grande partie de son commerce extérieur se fait en transit par la voie du Rhin, les ports italiens, plus spécialement Gênes et Savone et les ports français.

Le Rhin français revêt une importance capitale pour notre voisine et tient une place prédominante dans son commerce extérieur. La flotte suisse, puissante et moderne, remarquablement adaptée à la navigation sur le Rhin supérieur, assure la plus grande part des importations de combustibles liquides ou solides, de céréales et autres matières pondéreuses.

Les ports français participent eux aussi au transit suisse dans des proportions très variables et concurrencent ainsi, surtout Marseille, les ports italiens de Gênes et Savone. Si les distances qui les séparent de la frontière suisse sont plus grandes, la densité de notre réseau de communications, la modernisation constante de son infrastructure, le perfectionnement continu du matériel qui l'équipe balancent cet inconvénient.

Ainsi, bien que les ports français soient plus éloignés de la frontière suisse que les ports étrangers et qu'en ce qui concerne le trafic effectué sous pavillon suisse la difficulté consiste à trouver du fret de retour au départ des ports français, il n'en reste pas moins vrai que le Rhin français, le rail, la route française, permettent aux marchandises en transit d'atteindre la Suisse ou d'en sortir dans des conditions que la France s'emploie à rendre chaque jour meilleures. L'amitié séculaire qui unit les deux pays à la fois le commande et le justifie.

Un Ministre français chargé des communications ne peut avoir d'autre politique qu'une extension nationale et internationale des échanges, s'il est conscient comme moi qu'en travaillant dans ce sens, il sert à la fois la France d'aujourd'hui et l'Europe de demain.

100